CDG74
CENTRE DE GESTION
Partenaire de proximité

Conseil d'Administration 2025-01-02

Mercredi 12 février 2025 – Extrait de délibération

Le mercredi douze février deux mille vingt-cinq à neuf heures trente minutes, sur convocation du Président en date du seize janvier deux-mile vingt-cinq, s'est réuni 44 rue du Goléron à ANNECY, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Antoine de MENTHON.

ETAIENT PRESENTS :

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES :

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG,
2. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG,
3. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Evian-les-Bains, Vice-président du CDG,
4. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex,
5. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy,
6. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier,
7. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy,
8. M. Serge BEL, Maire de Messery,

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

1. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny, ayant donné pouvoir à M. EVERAERE
2. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG, a donné pouvoir à Mme BLANC,
3. M. Didier THEVENET, Maire de la Clusaz, a donné pouvoir à M. de MENTHON,
4. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex, ayant donné pouvoir à M. RENUCCI
5. Mme Chantal VANNSON, Maire de Marnaz, ayant donné pouvoir à M. BEL,
6. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe les Gets, donné pouvoir à M. BOCHATON,
7. M. Henri CHAUMONTET, Maire de Groisy, a donné pouvoir à M. PELLICIER,
8. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller Communautaire CC Pays Evian Vallée d'Abondance, ayant donné procuration à Mme VIVIAND,

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS :

1. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président CC des Vallées de Thônes,
2. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes,
3. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret,
4. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses,
5. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2,
6. Mme Maryline BOUCHÉ, Maire-adjointe d'Annemasse,
7. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente CA du SDIS 74,
8. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74,
9. M. François ASTORG, Maire d'Annecy,
10. M. DESAIRE Emmanuel, Maire-adjoint de Groisy,
11. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy,
12. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de Borne,
13. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire
14. Mme Charlotte DEMARCHI, Maire-adjointe Chamonix Mont Blanc,

PERSONNES INVITEES :

Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74,
M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74,
Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74,
Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départementale, excusée.

QUORUM : 30/2 = 15	Présents : 8 + 8 pouvoirs	Votants : 16

2025-01-02– FINANCES – Budget Primitif 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment son article 27,
Vu la délibération n°2024-06-48 en date du 13 décembre 2024, prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Monsieur Antoine de MENTHON, Président du CDG74, présente aux membres du Conseil d'Administration les orientations budgétaires pour 2025 et les commentaires relatifs aux différents chapitres budgétaires du projet de budget primitif 2025.

Monsieur le Président rappelle qu'en janvier 2025, les services du Centre de gestion ont investi les nouveaux locaux du Pré Billy à Annecy et qu'ainsi le budget 2025 verra la fin des aménagements du nouveau siège du CDG74 dont l'exécution budgétaire a débuté en 2022. Inscrits dans le cadre d'une autorisation de programme, les crédits de paiement 2025 ont été estimés à 1.849.301,30 € auxquels s'ajoutent les restes à réaliser 2024.
Quelques autres dépenses de la section d'investissement sont à préciser comme des dépenses liées au renouvellement de la flotte automobile et à l'informatique avec l'acquisition de postes portables. La dépense d'investissement la plus notable concerne les remboursements par anticipation des 2 prêts relais pris pour l'opération du Pré Billy pour la somme de 3.800.000,00 €. 2025 sera également l'année de la première échéance de l'emprunt principal pour la somme de 143.840,00 €.
Le financement de ces dépenses est assuré par un report de crédits de la section d'investissement non consommés en 2024 (2.202.004,11 €) ; le virement, non réalisé en 2024, d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement (2.384.149,64 €), la réception du FCTVA de 2023 pour 460.000,00 €, le solde de la subvention du conseil départemental (216 500 €), et enfin les ventes du PST et de la MFPT pour 2.822.028,43 €. La section d'investissement sera ainsi votée en suréquilibre.

En section de fonctionnement, les charges à caractère général sont en légère baisse par rapport à 2024 compte tenu des dépenses effectuées en 2024 pour l'aménagement des locaux du Pré Billy (assurance dommage ouvrage, prestataire d'accompagnement au changement…). Les autres dépenses du chapitre 011 sont contenues au même niveau que les années précédentes dans une démarche de prudence budgétaire.
Les charges de personnel progressent de 1.33% en prenant en compte les augmentations d'échelon et de grade et une somme de 80.000,00 € pour la revalorisation du régime indemnitaire. Les effectifs seront maintenus à isopérimètre permettant de contenir cette dépense.
Le prévisionnel sur les AGDI a été réévalué par rapport au réalisé 2024, soit 1,1 million d'euros.
Les charges de gestion courante sont en baisse du fait de la suspension de la dépense liée à l'open data. Les autres dépenses de ce chapitre restent contenues à un niveau similaire à l'année 2024.

Les charges financières augmentent du fait du cumul des intérêts du prêt principal et des 2 prêts relais.

A noter que les opérations d'ordre évoluent sensiblement avec le début du l'amortissement de la partie VEFA de l'opération de Pré Billy ; il conviendra lors du budget supplémentaire de préciser cette somme avec les amortissements des aménagements et du mobilier acquis pour l'opération.

Les prévisions de recettes des produits des activités augmentent par rapport au budget 2024 avec +4,74% pour les seuls produits des activités car le CDG bénéficie toujours de l'évolution de l'assiette de l'ensemble des cotisations (hausse du point d'indice). Les activités facultatives sont elles aussi maintenues à un bon niveau. Les recettes de fonctionnement sont ainsi en hausse de 6,34% par rapport au budget 2024 hors résultat reporté.

Le projet de budget 2025 se compose des chapitres suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses – Chapitres

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	1 409 388,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	185 125,00
66	Charges financières	97 098,21
67	Charges exceptionnelles	3 000,00
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 384 149,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	539 375,00
	Total dépenses de fonctionnement	***10 868 136,65***

Recettes – Chapitres

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	8 105 838,00
74	Dotations et Participations	221 800,00
75	Autres produits de gestion courante	520,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00
013	Atténuations de charges	117 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	19 478,65
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 400 000,00
	Total recettes de fonctionnement	***10 868 136,65***

Section d'investissement :

Dépenses – Chapitres

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts et dettes assimilées	3 943 840,00
20	Immobilisations incorporelles	24 280,00
21	Immobilisations corporelles	165 509,60
23	Immobilisations en cours	1 849 301,30
27	Autres immobilisations financières	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	19 478,65
	Total dépenses d'investissement	***6 002 409,55***

Recettes – Chapitres

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
10	Dotations fonds divers et réserves	460 000,00
13	Subventions d'investissement	433 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 384 149,64
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 822 028,43
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	539 375,00
001	Excédent d'investissement reporté	2 202 004,11
	Total recettes d'investissement	***8 880 557,18***

Le Conseil d'Administration,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget primitif présenté par Monsieur le Président pour l'exercice 2025,

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte du CDG74, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Récépissé Préfecture
Le : 25 FEV. 2025

Certifié exact,
Pour le Président
La Directrice Générale,

Valérie BOUVIER

Pour extrait conforme le 14 février 2025,
Le Président du Centre de Gestion de la FPT,

Antoine de MENTHON

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE SAVOIE